VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de valeur, très Attrayante et Améliorée dans le Sixième District

Portant le numéro municipale 2001 rue SUD DUPRÉ

dans l'Ilet des rues Vincent, Gayoso, James et Broad.

Citizens Homestead Association vs. Mme Manlice Ley).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,070 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 30 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 186, bornée par des rues Dupré, Vincent, Gayoso, James et Broad; la dite portion de terre commence à une distance de quarante-cinq pieds du coin des rues Dupré et Vincent, et mesure quarante pieds de face à la rue Dupré, sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes égales et parallèles, et comprend quinze pieds du lot No. 5 adjacent le lot No. 4, et vingt-cinq pieds du lot No. 6 adjacent le lot No. 5, d'après un plan de subdivision de l'Ilet No. 186, fait par C. Lucas Lewis, député voyer de ville, daté le 22 juillet 1911, et attaché à un acte d'achat de la N. O. Realty and Investment Company.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
EDWARD B. ELLIS et H. W. KAISER,
Avocats pour la demanderesse.
fév. 25—mars 3 10 17 24 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

1o—Vente de la moitié indivise d'un intérêt dans des propriétés de valeur, améliorées, situées en partie dans les Premier et Quatrième Districts, Nos. 2005 et 2007 rue Derbigny, dans le triangle des rues Joséphine et Melpomène.

2o—Vente d'un lot de terre, de valeur, dans le Premier District, sur la rue Scott)dans l'Ilet res rues Baudin, Banks et Pierre(.

Whitney-Central Trust and Savings Bank vs. John T. Williams et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,739 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 9 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1o—Vente de la moitié indivise d'un intérêt dans, et concernant, un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé, en partie dans le Premier District et en partie dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro deux, dans le triangle No. 415, borné par les rues Derbigny, Joséphine et Melpomène, d'après un plan annexé à un acte de dépôt passé pardevant S. Magner, ancien notaire en cette ville, le 8 février 1865; le dit lot mesure vingt-six pieds, huit pouces et quatre lignes de face à la rue Derbigny, et a une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

2o—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro vingt-deux, dans l'Ilet No. 752, borné par les rues Scott, Baudin, Banks et Pierce. Le dit lot mesure trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Scott, et a une profondeur de cent vingt-sept pieds, dix pouces et six lignes entre lignes parallèles.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
FOSTER, MILLING, SAAL & MILLING,
Avocats pour la demanderesse.
fév 4 11 18 25—mars 3 8 9

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Harry A. Koritzky vs. Albert G. Bear.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 72,188 — En vertu d'un de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Ville, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face de la porte principale du Nouveau Palais de Justice, à l'entrée de la rue Royale, le SAMEDI, 26 février 1916, à 11 heures 30 du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

Une action du fonds capital de la Young Men's Gymnastic Club, No. 795, au nom de Albert G. Bear.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
B. Y. WOLF,
Avocat pour le demandeur.
fév 15-20-25

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Nicholas Redmonr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,763 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William Chesler, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
E. M. ROBBERT, Avocat.
fév 25 29—mars 5

Succession de Nicholas Frey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 94,344 — Division E — Attendu que Charles V. Frey et George N. Frey ont présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécuteurs testamentaires datives dans la succession de Nicholas Frey, décédé, testat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
F. F. TEISSIER, Avocat.
fév 25 29—mars 5

Succession de Mme Agnes K. Cotting, veuve de feu Charles C. Cotting.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,498 — Division B — Attendu que The Commercial Germania Trust and Savings Bank, de cette ville, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Agnes K. Cotting, veuve de feu Charles C. Cotting, décédée, intestate:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
BUCK, WALSHE & BUCK,
WILLIAM A. DIXON, Avocats
fév 25 29—mars 5

L'ABEILLE
de la Nouvelle-Orléans
sert des abonnements au prix de 65 sous par mois, de ses bureaux, ou 15 sous par semaine pris au porteur.
ETES-VOUS ABONNE?

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Deuxième District,

Formant le coin des rues Orléans et Galvez Portant les numéros municipaux 2201 et 2203 rue Orléans et 725 rue Galvez

dans l'Ilet Miro et Ste-Anne.

Eureka Homestead Association vs. Edward J. Benton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,269 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 21, borné par les rues Miro, Galvez, Ste-Anne et Orléans, désigné comme lot No. 1 du dit Ilet, et mesurant, d'après un plan fait par L. H. Pillié, le 11 janvier 1849, vingt-huit pieds, dix pouces et deux lignes de face à la rue Orléans, et ayant une profondeur et face sur la rue Galvez de soixante-dix-neuf pieds une ligne, et une profondeur de soixante-dix-neuf pieds, un pouce et deux lignes sur l'autre ligne latérale.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McGLOSKEY & BENEDICT,
Avocats pour la demanderesse.
fév 18 25—mars 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur et améliorées, dans le Troisième District.

I—Portant le numéro municipal 2225 rue Laharpe, entre les rues Tonti et Rocheblave.

II—Portant les numéros municipaux 1659-61 et 1663-65 rue Rocheblave, entre les rues Onzaga et d'Abadie.

Henry J. Prados & Son vs. August Frank.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,033 — En vertu d'un writ de fiera facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1o—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Laharpe, Tonti, Rocheblave et Lapeyrouse, désignée par la lettre G et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Laharpe, par une profondeur de cent vingt-cinq pieds, quatre pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, portant le numéro municipal 2325 rue Laharpe.

2o—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 1311, borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, Onzaga et d'Abadie, désignés par les numéros 5 et 6, et mesurant, chacun, trente-et-un pieds sept pouces de face à la rue Rocheblave, par une profondeur de cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, les dites propriétés portant les numéros municipaux 1659-61, 1663-65 rue N. Rocheblave.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant. L'acheteur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAGER,
Avocat pour le demandeur.
Jan 28 29 fév 4 11 18 25—mars 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, dans le Sixième District, portant le numéro municipal 521 rue Joseph, entre les rues Laurel et Constance.

Dixie Homestead Association vs. E. L. Mazureite.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 114,800 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et prescriptions (tant à être libéré et à être acquis), et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désignée par la lettre A, dans l'Ilet No. 188, bornée par les rues Laurel, Constance, Joseph et Octavia, sur un certificat d'arpentage fait par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil, daté le 18 juillet 1890, annexé à un acte passé devant Jeff C. Wenck, notaire, le 18 décembre 1896, d'après lequel dit croquis la dite portion de terre commence à une distance de cent trente-huit pieds, un pouce et six lignes du coin des rues Joseph et Laurel, et mesure de la, trente-sept pieds deux pouces de face à la rue Joseph, sur une profondeur de soixante pieds, un pouce et dix lignes, entre lignes parallèles, et est composée de l'arrière extrême des lots Un et Deux, du croquis plus haut mentionné.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GEORGE MONTGOMERY,
Avocat pour la demanderesse.
Jan 28—fev 1 4 11 18 25—mars 1 2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Angeline Nady.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,000 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Karcher, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
LEGIER & GLEASON, Avocats.
fév 16-20-25

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,204 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte de la plantation Albania pour le mois janvier 1916 à propos des récoltes de 1916 et de 1915, présenté par George W. Boutcher, Samuel Snodgrass et George O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
(Signé) JOHN DYMOND, Jr., Avocat.
fév 16-20-25

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Premier District

Portant le numéro municipal 1373 rue Annonciation

entre les rues Melpomène et Terpsichore.

The People's Homestead Association vs. Mme Margaret Brisbane, épouse du Dr. Howard P. Brisbane, et le dit Dr. Howard P. Brisbane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,184 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant en quelque sorte, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 115, borné par les rues Annonciation, Constance, Melpomène et Terpsichore, mesurant cinquante-et-un pieds quatre pouces de face à la rue Annonciation, et ayant une profondeur d'un côté de cent quarante-sept pieds, sept pouces et une ligne, et cent trente-cinq pieds, sept pouces et une ligne de profondeur de l'autre côté, et à cette profondeur le dit lot se ferme à angle droit, deux pieds, quatre pouces et deux lignes; de là s'étend à une autre profondeur de douze pieds, formant une largeur de quarante-neuf pieds à l'arrière du dit lot; le dit lot est désigné par le numéro un sur un plan fait par W. T. Thompson, voyer, déposé pour référence dans les archives de G. H. Bringier, ancien notaire en cette ville, comme plan No. Onze. La dite amélioration porte maintenant le numéro municipal 1373 Annonciation.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
HENRY G. McCALL,
Avocats pour la demanderesse.
fév 18 25—mars 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés vastes et de valeur, améliorées, dans le Cinquième District, dans l'Ilet No. 5, du terrain connu sous le nom de "U. S. Naval Reservation", sur la rue Farragut, entre les rues De Armas et Socrate. 100'x118' (deux maisons).

Interstate Trust and Banking Company vs. Thomas J. Entwisle et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 111,996—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, on en quelque sorte que ce soit, situés dans l'Ile No. 4 de la portion de terre connue sous le nom de "United States Naval Reservation", dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Farragut, De Armas et Socrate, et la ligne limitrophe de la propriété anciennement appartenant à G. Kohn, désignés par les Nos. Douze, Treize, Quatorze et Quinze, lesquels dits lots s'adjoignent, et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Farragut, par une profondeur de cent dix-huit pieds entre lignes parallèles; la façade du dit lot No. 12 commençant à une distance de deux cent soixante-quinze pieds du coin des rues Farragut et De Armas, et la façade du dit lot No. 15 commence à une distance de trois cent vingt-cinq pieds du coin des rues Farragut et Socrate.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HOWE, SPENCER, FENNER & COWE,
Avocats pour la demanderesse.
Jan 28—fév 4 11 18 25—mars 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une belle propriété de valeur et améliorée dans le Sixième District, portant le numéro municipal 1636 rue Audubon, entre les rues Freret et Magnolia.

Prudential Savings and Homestead Society, in liquidation, vs. Miss Elizabeth J. Wherritt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,998 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, Inc, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui s'y trouvent ou y appartenant en quelque sorte, et toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'Ilet 3, borné par les rues Audubon (anciennement Chestnut), Freret, Broadway et Magnolia (anciennement Zimple); laquelle portion de terre mesure quarante-six pieds de face à la rue Audubon, par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds; la dite portion de terre est formée de cette partie des lots un, deux, trois et quatre commençant à quarante-cinq pieds de la rue Magnolia, et s'étendant quarante-six pieds le long des lignes latérales des dits lots; le tout en conformité à un croquis de cette propriété fait par George De Armas, voyer, le 25 avril 1910, et annexé à un acte de vente par devant Thomas D. Flynn, notaire, de Bert Champion à la Commonwealth Building and Loan Association, daté du 7 mai 1910.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
U. MARINONI, Jr., et F. R. RICHARDSON,
Avocats pour la demanderesse.
Jan 28 29—fév 4 11 18 25—mars 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur, dans le Troisième District, sur la rue Clouet, entre les rues Marais et St-Claude, dans l'Ilet de la rue Féliciana.

Dixie Homestead Association vs. Geo. Hettinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,802 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, prescriptions, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 401, borné par les rues Clouet, Féliciana, Marais et St-Claude, désigné par de No. Trois, d'après un plan de Garnier, daté le 27 mai 1847, déposé dans le bureau de Joseph Cuvillier, ancien notaire de cette ville, et par le même numéro d'un plan dressé par John F. Braun, arpenteur, le 18 juin 1881, un croquis duquel est annexé à un acte passé devant Fred Zengel, notaire, daté le 30 juillet 1881, d'après lesquels croquis le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Clouet, sur une profondeur de cent dix-sept pieds, dix pouces et sept lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
GEORGE MONTGOMERY,
Avocat pour la demanderesse.
Jan 28—fév 4 11 18 25—mars 1 2

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Cinquième District

Formant le coin des avenues Pacific et Slidell Portant les numéros municipaux 801 et 803 avenue Pacific

dans l'Ilet des rues Elmira et Homer.

Prudential Savings and Homestead Society, in liquidation, vs. C. A. Sutherland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,260 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes des bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant en quelque sorte, et comprenant les lots Un et deux et une partie du lot No. Trois, dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississipi, dans l'Ilet No. 145 (anciennement Ilet No. 22), borné par la rue Elmira, les avenues Pacific et Slidell et la rue Homer, d'après un plan de la propriété Brooklyn Warehouse Co., fait par W. T. Thompson, voyer, daté du 7 mars 1849 et déposé pour référence dans le bureau de James Graham, ancien notaire en cette ville, le dit lot mesure comme suit:

Le lot No. Un forme le coin des avenues Pacific et Slidell, et mesure trente-deux pieds, un pouce et cinq lignes de face à l'avenue Pacific, et a cent vingt-trois pieds huit pouces de profondeur et de face sur l'avenue Slidell. Le lot No. Deux est adjacent au lot No. Un et mesure trente-deux pieds trois pouces de face à l'avenue Pacific, et a une profondeur de cent vingt-trois pieds huit pouces entre lignes égales et parallèles; et la partie du lot No. Trois est adjacente au lot No. Deux, laquelle partie mesure trois pieds onze pouces de face à l'avenue Pacific, et a une profondeur de cent vingt-trois pieds huit pouces entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra, au moment de l'adjudication, déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
U. MARINONI et F. R. RICHARDSON,
Avocats pour la demanderesse.
fév 18 25—mars 3 10 17 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété hautement améliorée et étendue, située dans le Troisième District mesurant 268 pieds, 4 pouces et 3 lignes sur la Nouvelle Levée; 263 pieds, 1 pouce et 2 lignes sur la rue Flood; 126 pieds, 2 pouces et 2 lignes sur la rue Caffin, et 261 pieds, 8 pouces et 2 lignes en largeur dans l'arrière vers la rue Delaronde.

Paul Chrétien (The Jefferson Commercial and Savings Bank of Gretna, La.), subrogée, vs. N. O. Kneipp Water Cure Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 112,913 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 9 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou d'aucune manière y appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, et mesure deux cent soixante-huit pieds, quatre pouces et trois lignes de face sur la Nouvelle Levée, trois cent soixante-trois pieds, un pouce et deux lignes de profondeur et face à la rue Flood, quatre cent vingt-six pieds, deux pouces et deux lignes de profondeur et face à la rue Caffin, et deux cent soixante-et-un pieds, huit pouces et deux lignes en largeur sur l'arrière ligne vers la rue Delaronde. Le tout d'après un certificat de l'arpenteur et un croquis fait par S. G. Del'Isle, architecte et arpenteur, daté le 27 août 1915, et annexé au writ dans la cause ci-dessus.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
WM. WINANS WALL,
Avocat pour le demandeur, subrogé.
fév 4 11 18 25—mars 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand lot de terre de valeur dans le Sixième District, au coin des rues Pine et Néron (dans l'Ilet des rues Broadway, Sycamore et Claiborne).

George Fandal vs. Albert G. Bear.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,077 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 9 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et prescriptions (tant à acquitter, qu'à acquérir) y appartenant et en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 50, borné par les rues Broadway, Sycamore, Pine, Néron et Claiborne, désigné comme de No. 1, et forme le coin des rues Pine et Néron et mesure quarante-quatre pieds de face à la rue Pine, sur une profondeur de cent vingt pieds sur la ligne de côté vers la rue Sycamore, et une profondeur et façade sur la rue Néron de cent onze pieds deux pouces; dix pieds six pouces de face à la rue Claiborne, trente-sept pieds dix pouces de largeur sur sa ligne parallèle à l'arrière avec la rue Pine et le dit lot est la plus grande portion désigné par le No. 14.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant. l'acheteur devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
WILLIAM WALLER YOUNG,
Avocat pour le demandeur.
fév 4 11 18 25—mars 3 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District, portant le numéro municipal 2327 rue Canal, au coin de la rue Tonti (dans l'Ilet Miro et Customhouse, maintenant Iberville).

French Market Homestead Association vs. Charles J. McGrane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,036 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Tonti, Miro et Customhouse (maintenant Iberville), et désigné par le No. Quinze de l'Ilet No. Quatorze, d'après un plan tracé par A. D'Hémécourt, daté le 16 juillet 1853, déposé dans les archives de P. C. Cuvillier, alors notaire de cette ville, par acte du 10 octobre 1853. Le dit lot forme le coin des rues Canal et Tonti, et mesure vingt-sept pieds un pouce de face à la rue Canal, sur une façade et profondeur de cent quatorze pieds sur la rue Tonti.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
STEPHEN J. PETERS,
Avocat pour la demanderesse.
Jan 20 30—fév 4 11 18 25—mars 1 2

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Septième District, portant le numéro municipal 7523 rue Zimple (dans l'Ilet des rues Hillary, Oak et Cherokee).

Richard Murphy vs Mme Julia E. Silber et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,213 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans l'Ilet No. 47, dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Nord Robertson, ave. Claiborne, rue Annette et l'ave. St-Bernard, désigné par de No. 7 d'après un plan de J. Pillié, voyer, daté le 29 avril 1836, déposé dans le bureau de A. Chiapella, ancien notaire, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Nord Robertson, sur une profondeur de quatre-vingt-seize pieds, un pouce et six lignes entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
HENRY G. McCALL,
Avocat pour la demanderesse.
fév 11 12 18 25—mars 3 10 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant les numéros municipaux 1613-1615 rue Nord Robertson, entre la rue Annette et l'avenue St-Bernard.

The Savings and Homestead Assn. vs. Mme Mary McArdle, épouse de Thomas V. McArdle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 114,966 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir.

Un certain lot de terre, situé dans l'Ilet No. 47, dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Nord Robertson, ave. Claiborne, rue Annette et l'ave. St-Bernard, désigné par de No. 7 d'après un plan de J. Pillié, voyer, daté le 29 avril 1836, déposé dans le bureau de A. Chiapella, ancien notaire, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Nord Robertson, sur une profondeur de quatre-vingt-seize pieds, un pouce et six lignes entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
BALDWIN & HASPEL,
Avocats pour la demanderesse.
fév 11 12 18 25—mars 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Troisième District, portant le numéro municipal 1658 rue Tonti, entre les rues d'Abadie et Onzaga.

Dixie Homestead Association vs. John August Beoubay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,893 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour